



La lettre de l'INSHS | 06 | novembre 2009

Edito



© Xavier Pierre

Quelle place pour les sciences humaines et sociales au CNRS ?

Il ne faut pas se le cacher, la réforme actuelle du CNRS a fait renaître des peurs, des angoisses et des inquiétudes. L'une de celles qui reviennent le plus fréquemment dans la longue histoire du CNRS porte sur la place qu'occupent les sciences humaines et sociales (SHS) à l'intérieur de l'organisme [...]

*Bruno Laurioux, directeur scientifique – INSHS
avec la collaboration de Denis Guthleben, attaché scientifique –
Comité pour l'histoire du CNRS*

Zoom sur...

« Quand dire, c'est faire »

Au Laboratoire Parole et Langage, créé en 1972, l'interdisciplinarité n'est pas un vain mot. Afin de mieux comprendre les mécanismes de production et de perception du langage et de la parole, tous les champs de la linguistique sont sollicités (phonétique, phonologie, prosodie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) mais également d'autres champs disciplinaires (informatique, psychologie, neurosciences et médecine) [...]

Nouvelles de l'Institut

Les Projets exploratoires / Premier soutien en 15 questions-réponses

Au printemps 2009, l'INSHS a lancé un appel à « Projets exploratoires / Premier soutien » (PE/PS) destiné à soutenir le lancement de travaux innovants dans l'ensemble des thématiques qui relèvent des sciences humaines et sociales. Il s'agit de repérer et d'aider les chercheurs et les enseignants-chercheurs désireux de s'engager dans un projet neuf caractérisé par un effort empirique manifeste, une attention à l'interdisciplinarité et à la mobilité thématique [...]

Prix et distinctions

Médailles d'argent du CNRS

La cérémonie de remise des médailles d'argent 2008, attribuées à Karine Chemla (mathématique, histoire des sciences) et à Dominique Iogna-Prat (histoire médiévale), vient d'avoir lieu [...]

Prix Paul VI, prix international de l'Institut Paul VI – Brescia

L'Institut des Sources Chrétiennes, équipe de l'UMR HiSoMa, vient de recevoir le Prix Paul VI, prix international délivré tous les cinq ans par l'Institut Paul VI de Brescia [...]

Valorisation

Nouvelles de l'observatoire des activités en sciences humaines et sociales

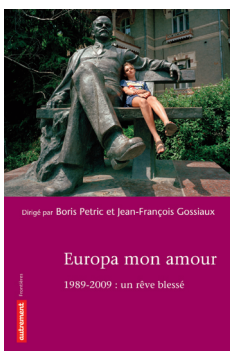
L'outil de valorisation des sciences humaines et sociales de l'INSHS, RIBAC, a été testé en grandeur réelle de juin à août 2009 par des chercheurs et des enseignants-chercheurs volontaires [...]

Histoire de...

Le mot dans tous ses états – ATILF

Toute naissance est un trésor. Un bien précieux résultant du désir un peu fou d'apporter sa pierre à l'édifice qu'est l'avenir. Le *Trésor de la Langue Française* (TLF), dictionnaire de référence des XIX^e et XX^e siècles, ne déroge pas à cette règle [...]

Librairie

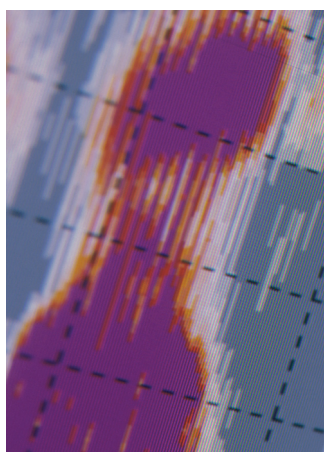


Europa mon amour. 1989-2009 : ces années tissées de nos rêves..., sous la direction de Boris Petric et Jean-François Gossiaux

La rencontre entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest a-t-elle eu lieu depuis la chute du mur de Berlin ? Depuis vingt ans, l'Europe s'est-elle émancipée de ses multiples blessures et obstacles érigés entre les peuples ? [...]

[toutes les publications](#)

Photo du mois



Analyse acoustique de la parole.

© CNRS Photothèque / Laurence Méclard

Agenda

Conférences – colloques

AcquisiLyon09
Colloque Jeunes Chercheurs en Acquisition du langage
3-4 décembre 2009 à Lyon
[En savoir plus](#)

[tous les colloques](#)

Appel d'offres

Prix d'excellence en sciences sociales décernés conjointement par l'INSHS et la Fondation Mattei Dogan
Date limite : 31 janvier 2010
[En savoir plus](#)

[tous les appels d'offres](#)

Edito

Quelle place pour les sciences humaines et sociales au CNRS ?



© Xavier Pierre

IL NE FAUT PAS SE LE CACHER, la réforme actuelle du CNRS a fait renaître des peurs, des angoisses et des inquiétudes. L'une de celles qui reviennent le plus fréquemment dans la longue histoire du CNRS porte sur la place qu'occupent les sciences humaines et sociales (SHS) à l'intérieur de l'organisme.

On pourrait la décliner en trois questions, en quelque sorte identitaires :

- 1° Les SHS ont-elles leur place au CNRS ?
- 2° Leur poids dans l'organisme n'est-il pas trop faible ?
- 3° Le rôle qu'elles y jouent n'est-il pas marginal ?

La célébration du 70^e anniversaire du CNRS est l'occasion de revenir sur les moments (souvent de crises) où ces questions se sont posées avec davantage d'acuité. C'est aussi l'occasion de se tourner résolument vers l'avenir.

Les SHS aux origines du CNRS

Dès la préhistoire du CNRS, les SHS sont présentes et bien présentes. Jean Perrin les intègre dans le vaste projet d'organisation de la recherche qui débouchera sur la création de l'organisme en octobre 1939. Dès 1937, l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes est mis sur pied par le député et chartiste Félix Grat. À la même époque, le médiéviste Mario Roques entame un inventaire général de la langue française promis à un bel avenir. À l'histoire des textes et de la langue s'ajoute rapidement l'archéologie, dont le développement est favorisé par le ministre vichyste Jérôme Carcopino – avec notamment la fondation de la revue *Gallia*.

Mais les urgences de la Libération semblent remettre en cause la place des SHS dans un organisme réorienté par Frédéric Joliot-Curie. Celui-ci répond alors à Mario Roques : « Pour aussi dignes d'intérêt que soient les sciences humaines, il ne faut pas qu'elles absorbent une part de plus en plus grande des moyens dont dispose le Centre au moment où l'effort de guerre et la reconstruction du pays exigent que soient utilisées au maximum les forces vives de la Nation ».

Les SHS n'en occupent pas moins une place notable dans le CNRS des années cinquante. Elles représentent presque un tiers des sections du Comité National (un quart encore aujourd'hui) et l'un des deux directeurs adjoints de l'organisme est un « littéraire » – l'autre étant un « scientifique » – : Georges Jamati puis Michel Lejeune occupent successivement ce poste. De nouveaux terrains de recherche apparaissent, dans une claire fonction de subsidiarité vis-à-vis de l'université qui débouche sur la fondation de laboratoires propres dont la plupart existent encore : c'est ainsi que sont créés un centre d'études sociologiques – la sociologie n'étant pas à l'époque une discipline universitaire –, un laboratoire d'études cartographiques, un service d'architecture antique. Mais, pour l'essentiel, le

CNRS fonctionne encore en SHS comme une caisse de soutien pour les recherches qui se mènent dans les universités. Dans le diptyque Agence / Opérateur qui est aux origines mêmes de l'organisme, la balance penche alors clairement en faveur du premier élément.

Les SHS dans un CNRS en mutation (années 60-80)

Dans les années soixante, le CNRS connaît une croissance sans précédent, tant de ses effectifs que de son budget. Les SHS en profitent bien sûr, tout comme elles profitent des nouveaux instruments qui sont alors mis en place.

« Autre signe d'ouverture, le CNRS quitte les limites de l'Hexagone pour installer des centres de recherche à l'étranger. »

Ce sont d'abord les laboratoires associés avec l'université, à partir de 1966, qui mettent fin à un certain isolement de l'organisme et connaissent un succès immédiat et durable ; au-delà des changements ultérieurs de nomenclature (URA, UPRESA), on retrouve le principe d'une cotutelle scientifique qui est à la base de notre si solide réseau d'UMR.

D'autre part, une recherche programmée et répondant aux besoins de la société et/ou de l'État apparaît, sous la forme de RCP (recherches coopératives sur programme), et les SHS en sont partie prenante : parmi les premières à démarrer, dès 1963, figure notamment « l'analyse des problèmes sociaux de l'aménagement et du développement régional », sujet qui garde toute son actualité.

Enfin, autre signe d'ouverture, le CNRS quitte les limites de l'Hexagone pour installer des centres de recherche à l'étranger. Le premier d'entre eux est le Centre de recherche français de Jérusalem issu des missions de l'archéologue Jean Perrot ; il sera suivi de beaucoup d'autres qui forment aujourd'hui le réseau des UMIFRE dont la Présidente du CNRS a décidé de faire une priorité de l'établissement.

Mais la formidable croissance qu'a initiée la V^e République s'est faite surtout au profit des sciences dites « dures » ou « exactes », qui, notamment, ont bien pris le tournant des collaborations avec l'industrie. Les deux directeurs scientifiques qui s'occupent désormais du vaste secteur des SHS – l'un pour les sciences humaines, l'autre pour les sciences sociales – sont devenus nettement minoritaires par rapport aux autres directeurs de départements scientifiques (encore une création des années 60). C'est précisément pour renforcer les SHS à l'intérieur de l'organisme que, dans un rapport de 1982, Maurice Godelier préconisera la fusion des deux départements en un seul – qu'il sera bientôt chargé de diriger. Ce renforcement s'accompagnera de recrutements conséquents qui sont encore visibles dans la pyramide des âges de l'INSHS.

Les SHS dans le doute (depuis les années 90)

Le rapport Godelier est le premier d'une longue série qui s'interroge sur les problèmes des SHS au CNRS – et plus généralement dans la recherche française. Le Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales récemment mis en place par Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche reviendra sans doute sur le malaise, diffus mais réel, qui est celui de la « communauté SHS » depuis quelques décennies. On peut y trouver plusieurs causes.

Certains invoquent une perte de rayonnement des SHS françaises sur la scène internationale. Elle est d'autant plus difficile à mesurer que les SHS ne disposent pas d'instruments bibliométriques fiables pour la plupart des disciplines qui la composent ni d'étalons internationaux comparables au prix Nobel (sauf pour l'économie bien

sûr). Sans doute la disparition des grands maîtres français qui dominaient le paysage intellectuel mondial jusque dans les années 80 au moins a-t-elle laissé une certaine sensation de vide. Le développement rapide (mais inégal) de l'anglais comme langue internationale du travail scientifique ne permet pas toujours aux travaux des plus jeunes d'avoir l'audience qu'ils mériteraient.

D'autant que, dans le même temps, les recrutements ont commencé à diminuer, entraînant un fort vieillissement des effectifs. À l'heure actuelle, l'INSHS perd chaque année 100 à 120 chercheurs qui ne sont remplacés qu'à hauteur de 1 pour 2. L'évolution est tout aussi préoccupante pour les ITA, même si elle est moins catastrophique. Depuis plusieurs années, les SHS du CNRS peuvent apparaître comme une « variable d'ajustement » permettant de réaliser les priorités de l'établissement – telles que l'informatique ou l'environnement – mais il y a lieu de se réjouir de la volonté affichée par Madame la Ministre de remettre les SHS au cœur du dispositif scientifique des organismes et des universités. Car, si l'on n'y prend garde, ce sont des pans entiers du dispositif CNRS qui risquent ainsi d'être mis en danger : non seulement des laboratoires mais aussi des disciplines comme la sociologie, l'anthropologie ou l'archéologie ancienne et médiévale.

Doutant d'eux-mêmes et craignant pour l'avenir, « les » SHS ont enfin été entraînés dans une succession de restructurations qui ont modifié leurs repères. La généralisation des UMR à la fin des années 90 a fait disparaître des formules plus souples qui pouvaient être mieux adaptées à certaines spécificités des SHS – notamment dans les cas où les universitaires étaient incomparablement plus nombreux que les chercheurs CNRS. Tout en ne pouvant être considéré comme une panacée, le développement des MSH a permis de sensiblement améliorer le quotidien des laboratoires en mutualisant fonctions et locaux et en développant des programmes d'interface – que le CNRS souhaite bien évidemment soutenir.

L'avenir des SHS est au CNRS

La signature prochaine du décret officialisant les instituts du CNRS mettra fin à une période de relative incertitude institutionnelle. Le Contrat d'Objectifs signé avec l'État permet d'identifier clairement les priorités scientifiques, qui vont être ensuite déclinées dans le contrat que chaque institut sera amené à conclure avec le CNRS. Doté dès 2010 d'une plus grande autonomie budgétaire, l'INSHS est en mesure de mener une politique active et dynamique. J'ai déjà eu l'occasion d'en exposer les principes mais il n'est pas inutile d'y revenir.

« Renforcer le partenariat avec les universités est un objectif majeur du CNRS. Il passe notamment par des UMR où le co-pilotage scientifique s'accompagne d'efforts partagés et équilibrés. »

À l'intérieur du CNRS, l'INSHS entend donner toute sa chance à l'interdisciplinarité. La diversité des SHS n'est pas un handicap en la matière, bien au contraire, car elle multiplie les possibilités d'interfaces. Outre les soutiens aux unités de recherche relevant d'autres instituts et qui développent des thématiques SHS, l'INSHS souhaite accompagner la conception et le développement de programmes interdisciplinaires. L'expérience des PIR (Programmes Interdisciplinaires de Recherche) montre que bien souvent l'interdisciplinarité est un combat et que le recours aux SHS est davantage considéré comme un supplément d'âme que comme une nécessité. Il faut renverser cette tendance en intervenant en amont, dans le cadre de Réseaux Thématiques Pluridisciplinaires (RTP) ou de programmes souples et multilatéraux : c'est ainsi que l'INSHS s'est engagé avec l'INEE et l'INSU dans une réflexion prospective sur la Médi-

terrannée. D'autres opérations de ce genre peuvent être envisagées avec des organismes de recherche ou des universités.

Renforcer le partenariat avec les universités est un objectif majeur du CNRS. Il passe notamment par des UMR où le co-pilotage scientifique s'accompagne d'efforts partagés et équilibrés. C'est pourquoi le CNRS souhaite donner, dès la prochaine vague de contractualisation, davantage de substance aux contrats quadriennaux en y intégrant, dans la mesure du possible, davantage d'engagements réciproques en matière de moyens financiers et humains, bref en en faisant le cadre clair d'un développement des unités communes fondé sur la confiance.

Avec les représentants légitimes des universités et les autres organismes de recherche, l'INSHS souhaite bâtir les conditions d'une coordination nationale de la prospective et de la programmation. D'ores et déjà, le Conseil Scientifique de l'Institut, de concert avec les sections du Comité National, a commencé à prendre les contacts qui permettront la constitution prochaine de groupes sectoriels de travail. Associant membres des sections du Comité National et du CNU et représentants d'associations professionnelles et de sociétés savantes, ces groupes procéderont à un état des lieux et à une réflexion prospective sur les secteurs à développer ou à renforcer dans un avenir plus ou moins proche.

Je souhaite pour terminer vous faire partager mon optimisme sur l'avenir des SHS et ma certitude que cet avenir est bien aussi au CNRS.

*Bruno Laurioux, directeur scientifique – INSHS
avec la collaboration de Denis Guthleben, attaché scientifique –
Comité pour l'histoire du CNRS*

Nouvelles de l'Institut

Les PE/PS en 15 questions-réponses

Au printemps 2009, l'INSHS a lancé un appel à « Projets exploratoires » (PE/PS) destiné à soutenir le lancement de travaux innovants dans l'ensemble des thématiques qui relèvent des sciences humaines et sociales. Il s'agit de repérer et d'aider les chercheurs et les enseignants-chercheurs désireux de s'engager dans un projet neuf caractérisé par un effort empirique manifeste, une attention à l'interdisciplinarité et à la mobilité thématique. Par principe, la procédure est souple, fondée sur des candidatures en ligne et un traitement au rythme des dépôts (« au fil de l'eau »). Les décisions d'attribution interviennent en quelques semaines malgré la mobilisation d'au moins deux avis d'experts. Le soutien apporté est un financement d'amorçage (10 000 €) afin que l'orientation nouvelle mûrisse et se consolide, quitte à conduire vers une candidature ultérieure auprès de l'ANR ou de l'Union Européenne par exemple.

1. Qui peut porter un projet ?

Tout chercheur ou enseignant-chercheur statutaire et en activité pendant l'année civile, relevant d'un EPST (CNRS, INSERM, IRD ...), d'une université ou d'un grand établissement, et membre à titre principal d'une unité de recherche ou d'une équipe d'accueil affiliée au CNRS ou non, mais en tout état de cause susceptible d'être évaluée par l'AERES. Le « porteur du projet » doit être la personne effectivement engagée de manière scientifique dans la recherche et non son assistant ou bien son étudiant. Le directeur de l'unité ou de l'équipe de référence doit donner un simple visa.

2. Qui a été candidat au printemps 2009 ?

492 projets ont été déposés en 2009 à un rythme croissant entre février et mai. 131 d'entre eux (26%) furent « portés » par des chargés de recherche du CNRS ; 42 (9%) par des directeurs de recherche du CNRS. 190 dossiers venaient de maîtres de conférences de l'Enseignement supérieur (39%) ; 108 de professeurs des universités ou des grands établissements (22%). Enfin 21 dossiers (4%) ont été déposés par des candidats exerçant d'autres fonctions et qui n'étaient donc pas éligibles.

3. Quels ont été les lauréats 2009 ?

Les 25 projets retenus se répartissent ainsi : 44% des lauréats sont des chargés de recherche du CNRS ; 20% sont des directeurs de recherche du CNRS ; 20% encore sont maîtres de conférences et 16% sont professeurs des universités. Les grades "aînés" ont relativement moins réussi car souvent les projets étaient moins neufs. Le plus grand succès relatifs des chercheurs CNRS (64% des lauréats pour 35% des candidatures) par rapport aux universitaires (36% des lauréats pour 61% des candidatures) dénote sans doute la plus grande facilité des chercheurs à mobiliser des ressources déjà existantes autour d'eux. 7 de ces 25 projets relèvent de l'économie, du droit, de la sociologie ou de la psychologie (en tout 28%) ; 7 autres (28%) de l'histoire moderne ou contemporaine ; 6 (24%) de l'archéologie ou bien de l'histoire des mondes anciens ou médiévaux ; enfin, 5 lauréats (20%) proposaient des travaux sur les langues et la littérature. L'anthropologie est la grande absente pour l'instant. 7 projets sont localisés à Paris (28%) ; 4 ailleurs en Ile-de-France (16%) ; 12 dans d'autres régions métropolitaines (48%) et 2 hors de France (8%), provenant d'une UMIFRE et d'une USR-UMIFRE.

4. Peut-on être lauréat hors d'une UMR de l'INSHS ?

13 dossiers (52%) des projets retenus sont localisés dans des unités relevant directement de l'INSHS. 6 (24%) projets relèvent d'équipes d'accueil universitaires et 6 (à nouveau 24%) dans des unités relevant d'autres EPST ou d'autres Instituts du CNRS. En somme, les PE/PS de l'INSHS en 2009 ont porté pour la moitié à l'extérieur de l'Institut.

5. Combien de temps peut durer un PE/PS ?

Il ne peut s'agir que d'un exercice court, borné par l'année civile. L'impératif de nouveauté et cette contrainte de nature budgétaire font écarter tout prolongement d'une activité antérieure et toute annonce d'un objectif pluriannuel. Les rapports de fin de projet, accompagnés d'un état détaillé des dépenses engagées, devront parvenir à l'INSHS avant la fin février.

6. Que peut-on financer au moyen d'un PE/PS ?

Les fonds ainsi attribués sont destinés en priorité à soutenir un effort empirique ou documentaire exceptionnel, des frais de fonctionnement qui sortent de l'ordinaire de la dotation d'un laboratoire, les déplacements induits, l'acquisition d'un appareillage ou sa location par exemple. Leur justification doit être précise et explicitement articulée avec le programme proposé dans le projet. D'autres frais plus ordinaires sont recevables, mais de manière secondaire, à la hauteur des exigences concrètes des travaux annoncés.

7. A quoi un PE/PS ne doit pas servir ?

Il est inutile de demander un PE/PS pour une opération que le CNRS peut financer par d'autres moyens comme : la dotation de base ou d'équipement des laboratoires (fournitures, frais généraux, équipements informatiques de base : ordinateurs et imprimantes) ; les salaires (vacations, CLD, CDD ou compléments de salaire, soutien à des étudiants masterisants, doctorants ou post-doctorants) ; les frais de voyage ou de séjour (lorsqu'ils sont induits par une affectation à l'étranger ou par un terrain lointain mais habituel) ; les aides à la publication ou à la traduction ; les aides à l'organisation de réunions scientifiques ; les soutiens à la numérisation ou à l'entretien de fonds numériques. Il arrive que le projet déposé s'avère mal dimensionné et mal orienté dans les circuits du CNRS, qu'il pourrait relever d'une autre forme d'intervention de l'INSHS : d'un GDR, européen ou non, d'une assistance à la candidature au PCRD, de la création d'un PIR ou d'un RTP, ou encore d'un soutien via ADONIS. Dans ce cas, la direction scientifique de l'INSHS réoriente les demandes légitimes vers les procédures pertinentes.

8. Y a-t-il un PE/PS type ?

Non, bien sûr. Mais le critère de la nouveauté est impératif : des projets déjà soutenus par ailleurs ne sont pas éligibles, pas plus que des annonces d'achèvement de travaux en cours. L'approche interdisciplinaire, la mobilité géographique ou thématique sont des atouts. L'innovation, l'originalité des objets et des méthodes, l'inventivité du travail de terrain, de l'expérimentation ou de la mobilisation des sources s'avèrent décisives dans les délibérations qui concluent le processus de sélection. Toutefois il y a assurément un anti-projet type. Il importe d'en donner l'esquisse tant elle est si souvent apparue parmi les candidatures : « j'ai une idée, je vais voir comment l'étudier et pour cela organiser quelques réunions qui aboutiront sans doute à des publications ». En pareil cas, c'est l'échec assuré : le projet doit manifester non seulement la conviction que l'idée est bonne, mais encore que la méthode est maîtrisée, le programme de recherche établi et réaliste à l'échelle d'une année. De même, la préparation d'une HDR ne peut justifier une candidature à un PE/PS.

9. Pourquoi donc ce traitement « au fil de l'eau » ?

Il s'agit d'établir une procédure rapide et pertinente qui puisse répondre aux initiatives des candidats, et cela à leur rythme... De semaine en semaine ou bien de quinzaine en quinzaine, on examine tout d'abord la recevabilité des dossiers (voir les points précédents). Les experts sont mobilisés et finalement la direction scientifique se trouve en présence d'un lot limité de projets de haut niveau qui proviennent de domaines très différents. Les derniers arbitrages portent ainsi toujours sur le fond. Mais il arrive que telle semaine un nombre important d'excellents dossiers se trouvent en présence... C'est pourquoi tout candidat dispose de la possibilité de se représenter autant de fois qu'il le souhaite.

10. Comment se déroule la procédure ?

Les dossiers déposés sont traités au rythme de leur réception. Leur recevabilité formelle est tout d'abord évaluée. Dans un second temps, la nature de l'aide demandée est analysée. Pendant ce temps des experts sont identifiés. Les directeurs scientifiques adjoints sont sollicités soit pour évaluer les projets, soit pour recommander un expert. Les avis sont recueillis aussi rapidement que possible. De loin en loin, des lots de dossiers ainsi évalués sont soumis à l'ensemble de la direction scientifique à l'occasion de l'une de ses réunions hebdomadaires. Pour 492 candidatures, 39 (8%) ont ainsi recueilli les avis les plus positifs selon les différents critères retenus (qualité scientifique, originalité des thématiques, intérêt des objectifs, pertinence méthodologique, perspectives de développement) ; 40 autres ont recueilli quatre avis très positifs sur ces cinq critères. C'est ainsi environ 15% des projets qui ont atteint la dernière étape de la procédure. Les lauréats forment un tiers d'entre eux (soit 5% de tous les candidats).

11. Pourquoi mon projet PE/PS n'a-t-il pas été retenu ?

Plusieurs candidats malheureux ont réclamé les avis des experts. Ces avis ne seront pas communiqués. La raison en est que leur prise en considération dépend notamment du contexte formé par les projets en lice au dernier stade de la procédure. Si bien que livrer ces éléments affranchis de ce contexte ne pourrait qu'engendrer des erreurs d'appréciation.

12. Les critères de sélection ne sont-ils pas trop changeants ?

Il est clair que les premières semaines de la campagne 2009 ont offert les conditions d'une sorte d'effet d'aubaine. Il y eut une sorte de prime à la réactivité, constat au demeurant tout à fait défendable. Pour limiter les effets de ce genre, la prochaine campagne 2010 a été étendue de l'automne 2009 au printemps 2010. En tout état de cause, on ne peut que recommander de déposer les projets tout au long de la campagne et non d'attendre ses dernières semaines.

13. Que faire si le projet présenté en 2009 n'a pas été retenu ?

C'est très simple. Il est fortement recommandé de passer au crible le présent article et de présenter éventuellement un nouveau projet au titre de la campagne 2010 !

14. Que se passe-t-il si le projet est accepté ?

Deux cas se présentent. Ou bien le PE/PS est destiné à un laboratoire géré par l'INSHS. Dans ce cas le financement est versé une quinzaine de jours après la publication de la décision d'attribution sur le site de l'institut. Ou bien le financement doit transiter par d'autres voies. L'INSHS assure le suivi de l'attribution, mais c'est un peu plus long pour d'évidentes raisons administratives. Toutefois pour la campagne 2010, les versements n'interviendront pas avant le début de l'année civile concernée. Précisons qu'au début de l'année suivant la réalisation du projet, le « porteur » doit rendre compte précisément de l'emploi des fonds mis à sa disposition à l'occasion de la remise du rapport final. Ces comptes rendus feront l'objet d'un bilan rétrospectif diffusé par la direction scientifique.

15. Quelles sont les dates de la prochaine campagne ?

La campagne 2010 est ouverte depuis le 19 octobre 2009 et close le 30 avril 2010. Le nouveau formulaire est disponible sur le site de l'INSHS : www.cnrs.fr/inshs/recherche/peps/PEPS.htm. Un budget prévisionnel de 400 000 € est réservé à cet effet en principe pour 40 PE/PS d'au plus 10 000 €.

Éric Brian, directeur scientifique adjoint
et Monique Rigolet, secrétaire générale adjointe – INSHS

- Votre contact : [Monique Rigolet](mailto:Monique.Rigolet@cnrs.fr)
- Plus d'information : www.cnrs.fr/inshs/recherche/peps/PEPS.htm

Liste des lauréats de la campagne PE/PS 2009 :

- Antoine BILLOT, JE 2486, université Paris 2 : « *Treatment of Risk and Uncertainty in Situations of Trust* »
- Claudine CHAMOREAU, UMIFRE 16 (CEMCA) : « *Typologie et évolution linguistique. De nouveaux indicateurs pour définir l'aire méso-américaine* »
- Aboubark CHRAÏBI, EA 4091, INALCO : « *Les Mille et une nuits, leurs sources et leurs usages dans les littératures, les arts et les sociétés* »
- Marie-Laure DERAT, CFEE, Addis Abeba : « *Lalibela : une histoire à revisiter (XI^e-XIII^e siècles)* »
- Claude DIEBOLT, UMR 7522, BETA : « *La cliométrie du brevet* »
- Patrick DONABEDIAN, UMR 6572, Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne : « *Archéologie du Bâti en Arménie paléochrétienne et médiévale* »
- Alain DUCOUSSO-LACAZE, EA4050, université de Poitiers : « *Construction de l'intime conviction : cohérence narrative et implication subjective* »
- Roxane ELETA DE FILIPPIS, UMR 6266, IDEES : « *Droit au logement opposable : les conditions de l'opposabilité* »
- François GIPOULOUX, UMR 8173, Centre de Recherche sur la Chine, la Corée, le Japon : « *Trajectoire des institutions économiques de l'Asie Maritime* »
- Vincent GOSSAERT, UMR 8582, GSRL : « *Une histoire du bouddhisme en Chine contemporaine* »
- Benoît GREVIN, UMR 8589, LAMOP : « *Connaissance de l'arabe, exégèse coranique et syncrétisme dans l'Italie du XV^e siècle* »
- Daniel HUREL, UMR 8584, CERL : « *Le monachisme en Orient et en Occident (XVI^e-XVIII^e s.) : approches comparées* »
- Wolfgang KAISER, EA 127, université Paris 1 : « *La configuration de l'espace méditerranéen (XV^e-XIX^e siècle)* »
- Nick MARRINER, UMR 6635, CEREGE : « *Géoarchéologie, dégradation du couvert forestier et mobilité des paléo-environnements littoraux de Malte* »
- Catherine MARRO, UMR 5133, LPMC : « *Le sel dans les sociétés protohistoriques de l'Orient et du Caucase : recherches autour de la mine de Duzdagi (Nakhitchevan, Azerbaïdjan)* »
- Fabien MATHY, EA 3188, université de Besançon : « *Un réexamen de l'estimation de la capacité en mémoire de Miller (1956) par l'utilisation* »
- Hélène MAUREL-INDART, université de Tours : « *Analyse textuelle informatisée pour l'identification du plagiat : similitudes et différences, écart et distance* »
- Irène PASSERON, UMR 8630, SYRTE : « *Création d'une plateforme numérique de navigation dans l'espace scientifique des Lumières* »
- Radu PAUN, UMR 8083, Centre d'Etudes des Mondes Russe, Caucasiens et Centre-Européen : « *Commémoration liturgique et construction de la communauté dans le monde balkanique (XVI^e-XVIII^e siècles)* »
- Thierry RIBAUT, UMR 8019, CLERSE : « *Japon : des jeunes en émergence* »
- Guillaume SEGERER, UMR 8135, LLACAN : « *Lexique de Référence des langues africaines* »
- Frédéric SURMELY, UMR 6042, GEOLAB : « *Apports des relevés au laser-scanner 3D courte et longue portée à l'archéologie de terrain* »
- Arnaud SUSPENE, UMR 5060, IRAMAT : « *L'analyse élémentaire du monnayage d'or augustéen : nouvelles données pour la numismatique et l'histoire antique* »
- Alessandro STANZANI, UMR 8533, IDHE : « *Travail contraint : asservis et engagés dans une perspective globale (Europe, Asie, Océan Indien, Canada), XVII^e-XIX^e siècles* »
- Barbara TILLMANN, UMR 5020, Neurosciences sensorielles, comportement, cognition : « *La musique aide-t-elle le langage ? Étudier l'effet de compensation rythmique (induit par les extraits musicaux) sur le traitement syntaxique des enfants présentant des troubles du langage* »

- Voir [la liste détaillée des lauréats](#)

Zoom sur...

« Quand dire, c'est faire »

Au **Laboratoire Parole et Langage** (UMR6057), créé en 1972, l'interdisciplinarité n'est pas un vain mot.

Afin de mieux comprendre les mécanismes de production et de perception du langage et de la parole, tous les champs de la linguistique sont sollicités (phonétique, phonologie, prosodie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) mais également d'autres champs disciplinaires (informatique, psychologie, neurosciences et médecine).

De cette interdisciplinarité découle tout naturellement des méthodes de recherche empruntant aussi bien aux sciences humaines et sociales qu'aux sciences de la vie et de l'ingénieur (expérimentation, investigation instrumentale et formalisation) ; méthodes qui trouvent leur pleine expression au sein d'un centre d'expérimentation sur la parole. Cette plateforme, unique en son genre en Europe, rend possible un grand nombre d'expérimentations : électroencéphalographie, électropalatographe, articulographe, chambre anéchoïque, suivi oculaire, station de test de perception, studio d'enregistrement et de montage audiovisuel, ...

Cette particularité du LPL explique, au-delà d'une forte activité de recherche théorique, l'importance des applications développées et des actions de valorisation dans les domaines du traitement de l'écrit, de l'intelligibilité du message parlé, de la conversion texte-parole de qualité, de l'évaluation et de la rééducation des dysfonctionnements de la voix, de la parole et du langage. Ces particularités font du Laboratoire Parole et Langage une unité de recherche adaptée aux défis scientifiques des sciences du langage, et impliquée dans leurs enjeux technologiques.

La parole, comment ça marche ?

Question qui peut sembler triviale, tant la parole, tout comme la marche, nous paraît naturelle. Préciser que plusieurs centaines de muscles travaillent de concert pour que nous puissions parler et échanger, ajouter que ces muscles ne sont pas spécifiques à l'activité phonatoire et déjà le tableau prend un tout autre tonalité. Alors, la parole, comment ça marche ?

EVA – Evaluation Vocale Assistée

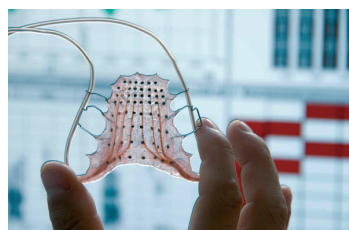


Dispositif EVA
© CNRS Photothèque / Kaksonen

Souffle, vibration, résonance et articulation, nombreux sont les paramètres intervenant dans le mécanisme de production de la parole. Le LPL a donc conçu un système, **EVA** – Evaluation Vocale Assistée, qui analyse la plupart de ces paramètres

: son, hauteur, intensité de la voix, débit d'air vocal, débit d'air nasal, pression intra-orale ou sous-glottique, accolement des cordes vocales, ... Son intérêt pour l'étude, entre autres, des troubles de la voix et de la parole explique qu'il ait fait l'objet d'une action de valorisation le commercialisant dans le domaine médical.

Palatographie – Interactions langue / palais



Palais artificiel muni d'électrodes
© CNRS Photothèque / Kaksonen

La position de la langue relativement au palais modifie le timbre des sons, permettant ainsi de distinguer les voyelles entre elles. Mais comment visualiser ces variations de positionnement ? Une première technique, la palatographie statique, rend possible très

facilement cette visualisation : l'empreinte laissée sur le palais, lors de la prononciation d'un son (par exemple /na/), par une langue enduite d'un mélange coloré, est propre à chaque son ; ainsi, à chaque son, son empreinte. Complétant cette approche statique, l'électropalatographie permet, quant à elle, d'analyser au cours du temps les interactions langue / palais, grâce à un palais artificiel muni d'électrodes.

Système complexe, le phénomène de la parole ne se réduit pas à sa production et à l'analyse de l'appareil phonatoire : d'autres éléments, tels que la perception, doivent être pris en compte pour en avoir une vision plus complète.

La vision, justement, constitue l'un de ces éléments.

Quand parole et vision s'associent

Modélisation de visage



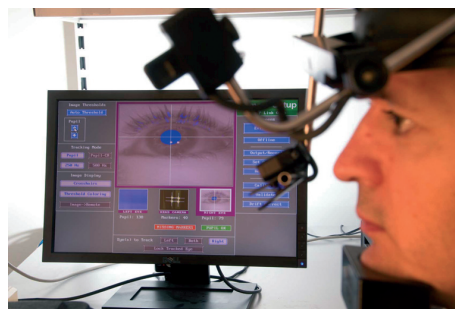
Modélisation de visage
© CNRS Photothèque / Kaksonen

Nous le savons, dans un environnement bruyant, nous comprenons mieux notre interlocuteur si nous pouvons le voir : vision et parole interagissent. Mais de quelle manière ? Si plusieurs théories tentent d'expliquer comment le

cerveau intègre le son et l'image dans ses traitements perceptifs, aucune n'a pour l'instant été validée. D'où la nécessité de tester expérimentalement ces théories, et donc de disposer d'une bonne modélisation de visage, dont tous les paramètres visuels sont contrôlés.

Deux types de modèles existent : le modèle géométrique, dont l'intérêt – souplesse de la formalisation mathématique – est fortement contrebalancé par la rigidité des traits du visage et le modèle biomécanique, décrivant de façon plus réaliste le comportement physique de la peau, des muscles et de la mâchoire. Le LPL a fait le choix, unique en France, de ce dernier. Après de multiples développements, ce modèle, actuellement le plus sophistiqué qui soit, doit donner accès à des expériences de perception audiovisuelle qui permettront de mieux comprendre l'interaction parole / vision.

Capture des mouvements oculaires



Oculométrie
© CNRS Photothèque / Kaksonen

Les recherches du LPL ne se limitent pas à la compréhension du message oral mais traitent également le phénomène du décodage des messages écrits avec le recours, en particulier, à l'oculométrie.

Cette technique d'enregistrement des mouvements oculaires consiste à repérer, en temps réel et avec une haute précision spatiale et temporelle, la position du regard au moyen d'une caméra vidéo. L'oculométrie offre la possibilité, en psychologie expérimentale, de recueillir des informations précises sur la manière dont un lecteur, débutant ou confirmé, décode un message écrit. Grâce à cet outil, nous pouvons suivre à la milliseconde et au demi-caractère près, la trajectoire des yeux lors de la lecture d'un passage écrit. On peut alors savoir quels mots ont été lus, le temps de traitement alloué à chacun de ces mots, si le lecteur a fait une ou plusieurs lectures, s'il a relu certaines parties, ... Cette technique est particulièrement adaptée à la compréhension de l'apprentissage de la lecture.

Que se passe-t-il dans le cerveau ?

EEG – Electroencéphalographie

La production et la réception de la parole, la lecture sont autant d'activités cognitives qui peuvent être étudiées grâce à l'électroencéphalographie (EEG). Cette technique permet en effet de mesurer l'activité électrique du cerveau, en temps réel, au moyen d'électrodes placées sur le cuir chevelu. Les signaux recueillis sont ensuite analysés de manière à mieux appréhender la façon dont le cerveau réagit aux différentes stimulations langagières.



Electroencéphalographie
© CNRS Photothèque / Kaksonen

“A cat in the hat”

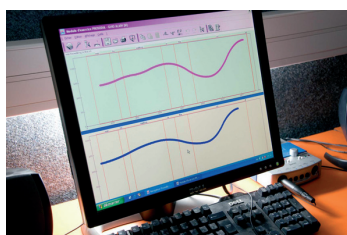
Au commencement étaient les sons, tous les sons. Et puis, baigné dans un environnement linguistique particulier, notre cerveau n'a plus reconnu que les sons qui lui étaient utiles. Est-ce si sûr ? Avec

l'EEG, des chercheurs du LPL ont mis en avant que le cerveau d'un locuteur francophone ne possédant que des rudiments d'anglais réagissait pourtant bien à l'écoute de voyelles anglaises inconnues en français (comme le /a/ de « cat ») mais qu'il corrigeait, immédiatement après, cette perception « aberrante » dans son univers sonore habituel.

Un laboratoire fort de ses innovations technologiques...

Fondés sur les avancées théoriques des travaux menés au sein du LPL, plusieurs outils et techniques – aide à la communication ou à l'apprentissage des langues ... – ont pu être élaborés, dont certains sont déjà commercialisés.

PCA – Plateforme de communication alternative



Prosodia
© CNRS Photothèque / Kaksonen

Issue des recherches en traitement automatique de la langue (TAL), une plateforme de communication alternative, associant linguistes, informaticiens, psychologues, ergonomes, médecins, rééducateurs et personnels associatifs, a été élaborée au

sein du LPL. Cette plateforme vise à pallier les déficiences, voire l'absence, d'élocution chez certaines personnes, dont la motricité est réduite. Quelques interactions suffisent pour composer un message, verbal ou non-verbal (à base d'icônes). Son intérêt dans le cas notamment de pathologies neurodégénératives explique que cet instrument fasse l'objet d'une commercialisation depuis 2004, à travers la start-up [AEGYS](#).

Prosodia – Logiciel d'aide à l'apprentissage de la langue anglaise

Si la prosodie, qui comprend l'intonation et le rythme, s'avère primordiale dans la communication parlée, elle est pourtant le plus souvent ignorée lors de l'enseignement d'une langue seconde, davantage focalisé sur les difficultés syntaxiques et lexicales. Cela s'explique par la difficulté pour un locuteur apprenant une langue seconde à comparer sa propre prononciation à celle d'un « modèle ». En conjuguant écoute et visualisation des courbes intonatives « correctes » et « déficientes », Prosodia offre la possibilité à l'apprenant de repérer et de corriger certaines particularités prosodiques. Cet outil, en cours de développement, fera l'objet à terme d'une commercialisation.

... Et de ses ressources numériques

CID – Corpus of Interactional Data : multimodalité de la communication

Les recherches en sciences du langage reposent le plus souvent sur l'analyse de corpus rassemblant un certain nombre d'enregistre-

ments (écrits, sonores, audiovisuels). Mais, en raison des difficultés d'ordre théorique, méthodologique et pratique, rares sont les corpus à s'adresser à l'ensemble des domaines de la linguistique (de la phonétique à l'analyse de discours, en passant par la morphologie, la syntaxe, la prosodie et la pragmatique) mais également à prendre en compte les différentes modalités de la communication humaine (parole, gestes). Le CID (Corpus of Interactional Data), conçu au LPL dans le cadre d'un projet ANR, constitue en ce sens une ressource originale sur le français spontané en interaction. Parmi les multiples applications possibles de cet outil, on peut prendre l'exemple des travaux autour du backchannel. Ce phénomène se réfère à l'ensemble des signaux verbaux, vocaux et gestuels émis par l'allocutaire (personne à qui s'adresse le message linguistique) pour signifier sa participation plus ou moins active au discours en cours. La prise en compte, qu'offre le CID, de tous les éléments langagiers et comportementaux à l'œuvre lors d'une conversation a ainsi permis d'affiner la compréhension de l'organisation des tours de parole et du backchannel.

CRDO – Centre de ressources pour la description de l'oral

Face à l'éparpillement des données orales entre laboratoires, un centre de ressources numériques (CRDO) a été mis en place en 2006, à l'initiative de la Direction de l'information scientifique et du Département SHS du CNRS, associant le LPL et le [Lacito](#) (Laboratoire de langues et civilisations à tradition orale – UMR7107). La diversité des ressources (corpus de parole, spontanée ou lue) permet des études de la langue, aussi bien en diachronie (histoire de la langue et de ses évolutions dans le temps) qu'en synchronie (étude de la langue à un moment donné). Cet outil intègre différents types de supports (enregistrements audio et vidéo, mesures de l'activité physiologiques – endoscopie, EEG, palatographie...), comporte des enrichissements de données (transcriptions, annotations), des lexiques, et est conçu sur le modèle des systèmes d'information en archives ouvertes, garantissant un accès pérenne aux données.

Les exemples présentés dans le cadre de cet article ne sauraient bien évidemment représenter la totalité des travaux du LPL. Situés au cœur d'une étude interdisciplinaire de la langue, ces travaux de recherche permettent d'en aborder tous les aspects, fondamentaux et appliqués, sans jamais sacrifier à la cohérence scientifique du laboratoire.

- **Votre contact :** [Armelle Bonpain](#)
- **Plus d'information sur le LPL :** www.lpl.univ-aix.fr

Le LPL en chiffres

Créé en 1972, le LPL, actuellement dirigé par Philippe Blache, comprend **83 personnels statutaires** (dont 27 agents CNRS) et accueille une **centaine de doctorants**. Ses nouveaux locaux, répartis sur une surface de **1 500 m²**, abritent notamment un **centre d'expérimentation sur la parole** permettant des expérimentations à grande échelle ainsi qu'un centre de documentation riche de plus de **30 000 ouvrages**.

Les recherches du LPL sont organisées autour de **4 équipes** : Structures linguistiques : annotations, modèles et interfaces ; Processus cognitifs, sensori-moteurs et bases cérébrales du langage ; Interactions langagières et communicatives ; Dynamique des systèmes linguistiques, créoles et variétés émergentes.

Le LPL est à l'origine de la création de **2 start-ups** : [AEGYS](#), créée en 2003 et spécialisée dans le secteur des technologies du handicap et de la communication et [SQLab](#), spécialisée dans l'instrumentation médicale et scientifique, qui produit et commercialise, en contrat avec le CNRS, le dispositif EVA (Evaluation vocale assistée).

Le LPL, c'est aussi une **dizaine de projets de recherche en cours** (ANR, Commission européenne, Mission Ressources et Compétences Technologiques du CNRS, collaborations internationales).

Valorisation

Nouvelles de l'observatoire des activités en SHS – INSHS

Test du Recueil pour un observatoire des activités des chercheurs en SHS (RIBAC)

L'outil de valorisation des SHS RIBAC, mis au point par le Conseil scientifique de département et la Direction scientifique de l'INSHS, a été testé en grandeur réelle de juin à août 2009 par des chercheurs et des enseignants-chercheurs volontaires. Voici, comme annoncé dans la lettre n°4 de l'INSHS, quelques pistes qui se dégagent des réponses.

Population testée

428 chercheurs et enseignants-chercheurs liés à 11 UMR de toutes les sections du Comité National ont été sollicités pour tester le formulaire RIBAC. Parmi eux, 115 personnes (27 %) se sont prêtées au test, selon la répartition de la figure 1 [cf. *infra*].

Bien évidemment, la population testée n'est pas représentative de la population des SHS puisque les plus fortes participations concernent 5 sections du Comité national : 31, 32, 37, 38 et 39 (fig. 1) [cf. *infra*]. En outre, la participation des enseignants-chercheurs, qui constituent plus de 70 % des effectifs des unités, si elle n'est pas négligeable, reste faible, puisqu'elle s'élève à 14 %.

Avis sur le RIBAC

Dans l'ensemble l'enquête a été bien reçue. Le taux de participation, entièrement fondée sur le volontariat, est bon (plus d'une personne sur 4 sollicitées). Les critiques de fond sont limitées. Au contraire, de nombreux avis de satisfaction sur le contenu, l'ergonomie et les objectifs du RIBAC ont été formulés. La collaboration des personnes qui se sont prêtées au test doit être saluée. Elles ont pris du temps pour énoncer des critiques de forme pertinentes et constructives, utiles pour améliorer à terme le formulaire de déclaration d'activités.

Les points évoqués signalent :

- Des activités manquantes : traduction d'un article ou d'un ouvrage existant/compte rendu d'un ouvrage par un tiers.
- La nécessité de séparer les activités de production de données d'un déplacement ou d'une mission.
- La possibilité pour ceux qui pratiquent intensivement l'encadrement d'étudiants, l'expertise, le reviewing d'articles, d'indiquer des quantités sans avoir à les détailler toutes.
- L'importance de disposer d'un signal indiquant que la saisie est terminée.
- La saisie trop fastidieuse des ISBN et ISSN.
- La nécessité de modifier le format des dates en indiquant mois/année seulement.
- La nécessité de cocher plusieurs cases pour une même activité : par exemple différents niveaux d'enseignement.
- Le lien vers Hal est très fréquemment demandé.

Enfin, aux deux questions, dans la rubrique « Avis », sur la diffusion des données personnelles sur le web et la périodicité du RIBAC, les réponses sont très partagées et incitent à élargir l'enquête (fig. 2).

Résultats du test

Pour décrire l'activité, 56 fiches vierges sont disponibles. Toutes ou presque ont été renseignées au moins une fois. Le total des fiches recueillies est de 2 749, soit une moyenne de 24 fiches par personne. Le temps de remplissage moyen du RIBAC est de 3 heures 45 minutes.

L'étude des réponses permet de montrer la très grande variété des activités des chercheurs et des enseignants-chercheurs en SHS, parmi lesquelles l'encadrement d'étudiants et l'enseignement, les publications et les congrès ont un poids important. Il faut aussi

souligner la très forte implication des personnels dans les activités de publication puisque la moyenne par personne est de 5,4 publications annuelles (62 personnes déclarant 337 publications tous types confondus). Enfin, comme attendu, les chapitres d'ouvrages sont les publications majoritaires, avant les articles de revues (Fig. 3) [cf. *infra*].

L'un des intérêts de la base est de permettre l'identification des compétences et des thématiques des chercheurs, des outils employés pour la recherche et des pratiques interdisciplinaires.

Quelques thématiques de recherche ont été identifiées comme :

- **Techniques** (14 participants) : anthropologie, géographie, sociologie, archéologie, histoire
- **Ville et phénomène urbain** (13 participants) : géographie, sociologie, archéologie, droit
- **Religion** (7 participants) : anthropologie, art et histoire de l'art
- **Migration** (5 participants) : anthropologie, science politique, géographie, archéologie
- **Environnement** (5 participants) : droit, anthropologie, géographie, archéologie
- **Santé** (3 participants) : anthropologie, géographie, archéologie.

Les technologies de l'information et de la communication comme les bases de données, l'image et le son, la numérisation et les logiciels spécialisés, sont exploités en priorité par les chercheurs en SHS pour faire leur recherche. Ceci montre, si besoin était, que la recherche en SHS utilise aussi bien que les autres sciences des moyens techniques courants (fig. 4) [cf. *infra*].

Perspectives

Le formulaire RIBAC est en cours d'amélioration et les remarques précieuses apportées par les volontaires du test pilote seront intégrées. Bien entendu, les résultats exposés ici ne sont qu'un exemple très partiel de ce que l'on peut attendre de l'outil. Ils donnent quelques idées et doivent être affinés par la suite dans le cadre d'une véritable analyse. Ces premiers résultats sont cependant encourageants car ils font déjà ressortir des pratiques collectives, telle la place des ouvrages dans les publications, que l'on ne pouvait, jusqu'à présent, pas démontrer par des chiffres.

Michèle Dassa – INSHS & Isabelle Sidéra – CS INSHS

▪ Le formulaire est accessible via le web à toute personne qui souhaiterait le tester sous réserve de se déclarer auprès de Michèle Dassa : michele.dassa@cnrs-dir.fr

▪ Déclaration du RIBAC à la CNIL n° 1358948 du 17/04/2009, voir sur le site du CNRS :

www.dsi.cnrs.fr/cnil/traitements/autres-traitements1.htm

Résultats du test RIBAC

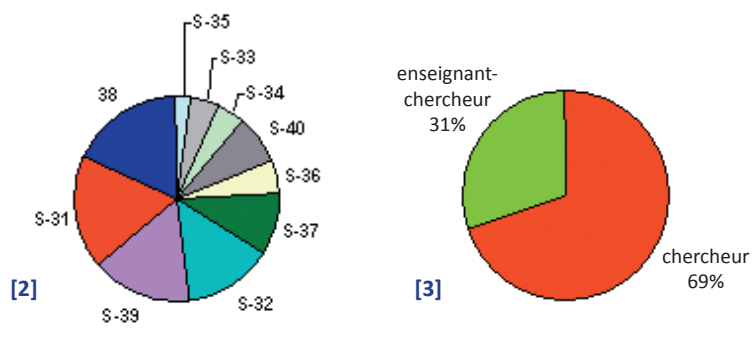
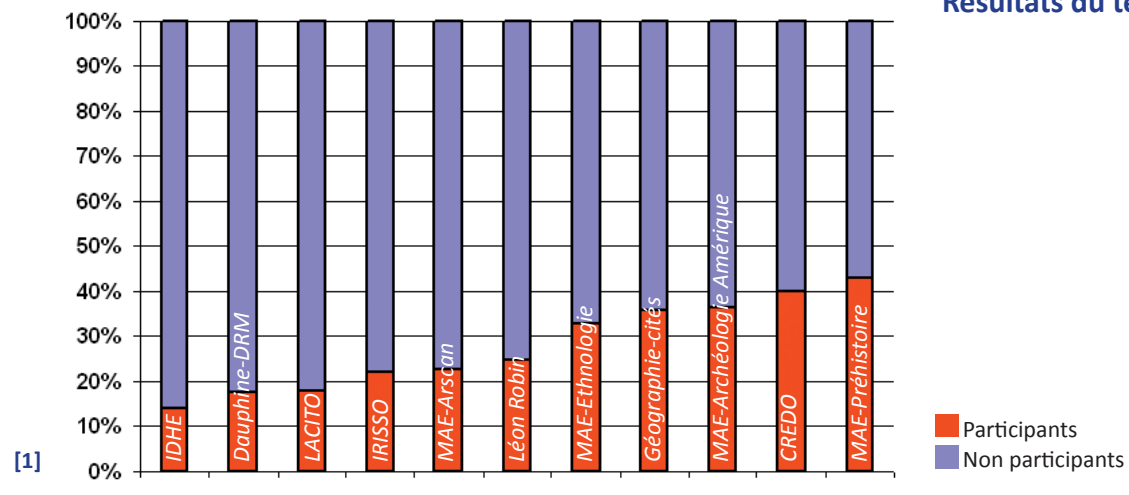


Figure 1 – Répartition de la participation au test RIBAC par laboratoire [1], par section du Comité National [2] et par métier [3] (n=115)

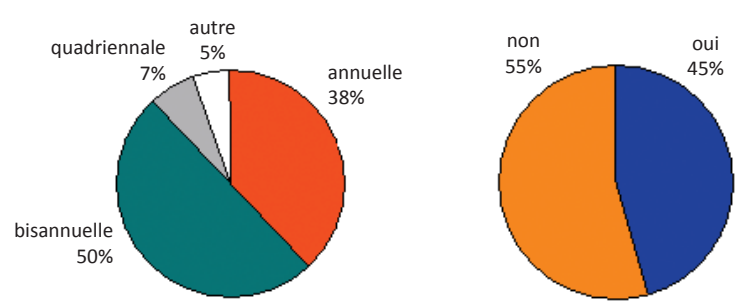


Figure 2 – Avis des participants sur la diffusion des données [1] (n=66) et la périodicité du Ribac [2] (n=58)

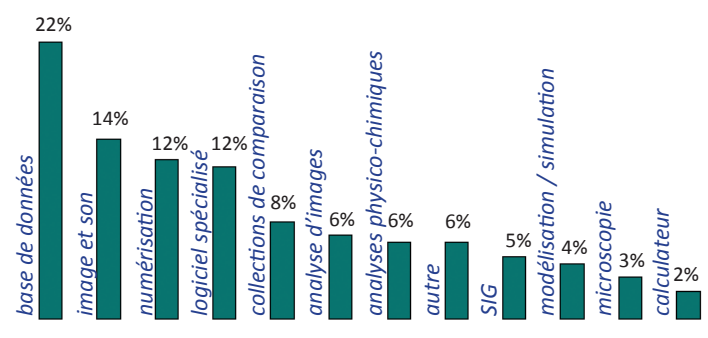
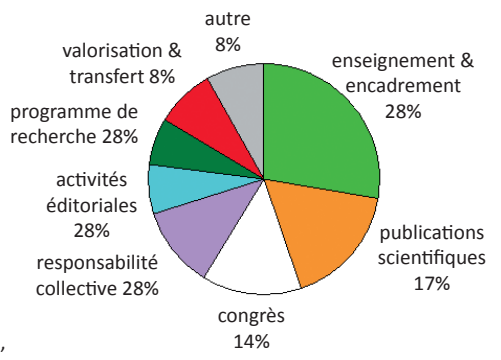
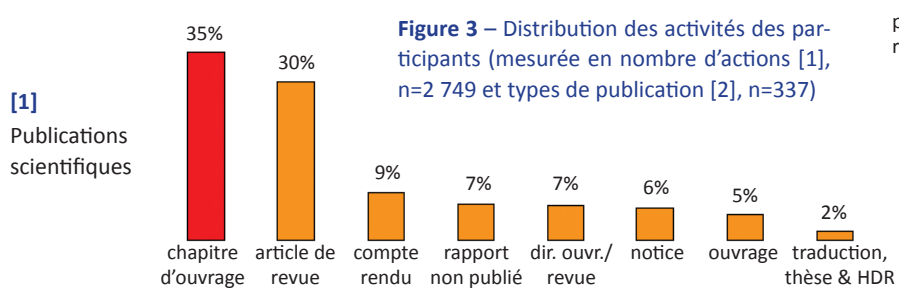


Figure 4 – Distribution des outils et technologies employés pour la recherche (n=186)

Histoire de...

Le mot dans tous ses états – ATILF

Naissance d'un trésor



Bâtiment de l'ATILF, Nancy
© ATILF

Toute naissance est un trésor, une irrésistible envie d'apporter sa pierre à l'édifice qu'est l'avenir. Le *Trésor de la Langue Française (TLF)* ne déroge pas à cette règle, son objectif étant de rassembler la documentation nécessaire à la rédaction et à la publication d'un dictionnaire de référence de la langue des XIX^e et XX^e siècles.

C'est à Paul Imbs, alors directeur du Centre de philologie romane de Strasbourg, que l'on attribue la paternité du TLF. En 1957, à l'issue d'un colloque international de lexicologie et de lexicographie françaises et romanes, l'idée germa de créer une œuvre originale, capable de remplacer le Littré, tombé dans le domaine public.

Une paternité mûrement réfléchie, puisqu'il faudra attendre 1960 pour que soit créé, à Nancy, sous l'égide du CNRS, un Centre de recherche pour un Trésor de la langue française (CRTL) qui deviendra l'Institut de la langue française puis en 1977, l'Institut national de la langue française (INaLF), unité propre de recherche du CNRS.

Accoucher d'un trésor n'est pas chose aisée. Prenez une centaine



Le Trésor de la langue française
© ATILF

de collaborateurs (chercheurs et techniciens) motivés et extrêmement compétents. Ajoutez à cela l'enthousiasme et la rigueur de deux directeurs successifs, le recteur Paul Imbs d'abord, le professeur Bernard Quemada ensuite, auxquels succéderont plus tard, Robert Martin et Bernard Cerquiglini. Mélangez le tout durant 30

années de travail et de patience. Vous obtiendrez alors 23 000 pages réparties en 16 volumes d'une qualité incontestable, réunissant pas moins de 100 000 mots avec leur histoire, 270 000 définitions, 430 000 exemples d'auteur.

Et le verbe s'informatise

Le premier volume du TLF paraît sous son format papier en 1971. Mais en 1994, lorsque le dernier volume est publié, la question de la création d'une version électronique est déjà dans tous les esprits. La plus-value d'un tel outil n'est plus à démontrer. En s'informatisant sur cédérom (CNRS Editions) et en proposant un accès libre sur le web, le TLF s'ouvre à un public élargi au-delà de la seule communauté scientifique. Rien d'étonnant donc à ce qu'aujourd'hui, on dénombre une moyenne de 300 000 requêtes par jour pour la consultation de ce site, incontournable en France aussi bien qu'à l'étranger.

Le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi) propose aux utilisateurs une puissance de recherche rarement égalée (définitions, extraits littéraires où apparaît le mot recherché, indicateurs de domaines techniques, indicateurs sémantiques, étymologiques et historiques, grammaticaux, stylistiques, usages et emplois, synonymes et antonymes) et offre trois niveaux de consultation (requête simple, assistée ou complexe).

Le deuxième souffle

Le TLFi, présenté au siège du CNRS au printemps 2002, est porté par un nouveau laboratoire : l'UMR7118 **ATILF** (Analyse et traitement informatique de la langue française) créée en 2001 dans le sillage de l'INaLF et dirigée par Jean-Marie Pierrel, Professeur des universités en informatique. Sous son impulsion un nouveau projet scienti-

fique est mis en place et se fonde sur l'interdisciplinarité : il s'agit à la fois de réunir les compétences présentes localement en sciences du langage et de réussir le mariage entre informatique et linguistique, après les fiançailles prometteuses de l'informatisation du TLF.

Jean-Marie Pierrel élabore et met ainsi en œuvre une politique scientifique articulée autour d'axes stratégiques : redéfinir des sujets prioritaires et lisibles, rendre le laboratoire attractif pour recruter de nouveaux chercheurs et enseignants-chercheurs, développer de nouveaux projets de recherche interdisciplinaires, encourager les projets collaboratifs avec des équipes françaises et étrangères en s'appuyant sur les ressources disponibles, veiller à la qualité de la formation à la recherche notamment au travers des conditions d'accueil et d'encadrement des doctorants, intégrer la dimension communication et valorisation.

Réaffirmer son positionnement au sein du territoire et accroître son activité à l'international

De nombreuses coopérations confirment ainsi l'ancrage du laboratoire sur la scène régionale telle sa participation à la **MSH de Lorraine** sur l'axe Textes, langues et documents, et nationale avec l'informatisation du dictionnaire de l'**Académie française**.

L'ATILF est, entre autres, membre de la fédération CNRS-Institut de la Langue Française (**ILF**), créée en janvier 2001 et regroupant des laboratoires de linguistique française. Outre les aspects de gestion de ressources linguistiques informatisées ouvertes à l'ensemble des laboratoires de la fédération, l'ATILF est impliqué au sein de l'ILF dans plusieurs projets coopératifs.

Non content d'asseoir son rayonnement sur l'ensemble du territoire, l'ATILF a également réussi à imposer son expertise à l'étranger, qui va de la linguistique historique à l'analyse et au traitement informatique de données textuelles en passant par la langue contemporaine et moderne, l'acquisition et l'apprentissage des langues, et l'alignement multilingue. A preuve, les multiples coopérations du laboratoire à des projets internationaux. L'ATILF est ainsi membre, depuis septembre 2002, du consortium international Text Encoding Initiative (**TEI**) qui élabore et recommande des normes communes pour le balisage de données textuelles, l'enjeu étant de disposer demain des données numérisées aujourd'hui.

Par ailleurs, la renommée du laboratoire lui a permis d'intégrer le projet **CLARIN** (Common Language Technology and Research Infrastructures) dont l'objectif est de développer à l'échelle européenne un réseau de centres support des « e-humanities ».

Au-delà de son engagement dans des structures européennes, l'ATILF compte en son sein l'un des lauréats d'une bourse ERC (European Research Council) Starting Grant : Olivier Bertrand conduit des recherches dédiées à l'histoire du lexique politique français. Ce programme est fondé sur l'exploration de la première traduction en français par Raoul de Presles de La Cité de Dieu de Saint Augustin, œuvre fondamentale dans l'histoire des idées en Occident. L'un des principaux enjeux de ce programme est de permettre une meilleure compréhension et une meilleure connaissance du vocabulaire politique français actuel dont une partie provient des XIV^e et XV^e siècles.

Un Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

En 2005, le CNRS décide la création de centres de ressources numériques ayant pour



© ATILF

vocation de mutualiser les données et les savoir-faire développés dans les laboratoires SHS. Ainsi est créé le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (**CNRTL**) qui, adossé à l'ATILF, propose

une plateforme unifiée pour l'accès aux ressources électroniques destinées à l'étude, à la connaissance et l'analyse de la langue fran-

gaïse. Le CNRTL intègre le recensement, la documentation (méta-données), la normalisation, l'archivage, l'enrichissement et la diffusion des ressources. Grâce à une mutualisation de connaissances issues des travaux de différents laboratoires, il optimise la production, la validation, l'harmonisation, la diffusion et le partage de ressources, qu'il s'agisse de données textuelles et lexicales informatisées ou d'outils permettant un accès intelligent à leur contenu.

Le CNRTL recense et documente des corpus libres de droits et librement accessibles, soit



Dictionnaire Universel François et Latin de Trévoux, 1740
© ATILF

par exemple un peu plus de 500 œuvres de la littérature française du XVIII^e au XX^e siècle, issues de la base Frantext. L'interface de recherche permet d'effectuer des sélections au sein du corpus par genre de texte, auteur, période...

Laboratoire support du CNRTL, l'ATILF s'est particulièrement attaché à la création d'un portail lexical dont l'objectif est de valoriser et de rassembler des ressources linguistiques issues de différents projets de recherche. Ce portail lexical révolutionnaire permet d'effectuer une recherche sur n'importe quel mot dans la catégorie linguistique sélectionnée: morphologie, lexicographie, étymologie, synonymie, antonymie, proxémie et concordance. Actuellement, le CNRTL enregistre en moyenne plus de 350 000 requêtes quotidiennes de par le monde.

Valoriser pour avancer

Valoriser pour avancer

Aujourd'hui, la notoriété de l'ATILF n'est plus à prouver. Mue par un souci constant de renouvellement, l'unité est attentive au monde socio-économique et aux attentes sociétales comme en attestent des projets partenariaux porteurs et innovants. Plus précisément, l'ATILF peut répondre aux attentes de cibles spécifiques. Quel plus bel exemple que LyText (Lycée + Textes) réalisé avec le soutien du CNRS (Post-doc) et du Conseil régional de Lorraine (bourse de thèse), et l'implication de l'Académie Nancy-Metz. Ce nouvel outil logiciel pour la préparation au baccalauréat de français est le résultat de travaux de recherche menés depuis 2003 pour construire un environnement informatique d'aide à la préparation de l'épreuve anticipée de français qui permet une manipulation interactive du texte littéraire. L'outil se compose de 3 modules : préparation des textes (partie réservée à l'enseignant), étude du texte, exercice. Il fonctionne avec la version informatisée du Trésor de la Langue Française, preuve que l'ATILF sait valoriser et pérenniser l'ensemble de ces outils existants. Séminaires, journées d'étude, colloques émaillent la vie scientifique du



Bibliothèque de l'ATILF, où se côtoient manuscrits anciens et technologies modernes
© ATILF

laboratoire qui est aussi tourné vers les jeunes. En novembre prochain auront lieu les 7^e Rencontres européennes CNRS Jeunes « Sciences & Citoyens » sur le thème « Société de l'information et partage de la connaissance ».

2009 est déclarée année Darwin ?

Qu'à cela ne tienne ! Quelques membres de l'équipe s'attèlent à concevoir une exposition itinérante grand public sur le thème « Mots de l'évolution et évolution



Bibliothèque de l'ATILF
© ATILF

des mots », présentée dans le cadre de la Fête de la Science en novembre prochain.

Car oui, l'ATILF l'a bien compris, pour que la science de demain se construise, il faut savoir sensibiliser les jeunes d'aujourd'hui en s'adaptant sans cesse au défi que sont les nouvelles technologies !

▪ **Votre contact :** [William Del Mancino](#)

L'ATILF en bref

Fondé par Paul Imbs en 1960, l'InaLF a été dirigé par Bernard Quemada de 1977 à 1992, Robert Martin de 1992 à 1997, et Bernard Cerquiglini de 1997 à 2000. Depuis la création de l'ATILF en 2001, Jean-Marie Pierrel est à la tête du laboratoire.

Sur le campus Lettres, sciences humaines et sociales, les travaux menés par une **centaine de collaborateurs** (75 du CNRS et 25 de l'Université Nancy 2) sont centrés autour de **trois axes principaux** :

- Les études synchroniques du lexique (Moyen français et français pré-classique, français contemporain, usages et marges, régionalismes, lexiques multilingues et études contrastives)
- Les études diachroniques du lexique (étymologie et histoire du lexique, matériaux pour l'histoire du vocabulaire du français)
- Les études des usages, modèles et traitements informatiques des données lexicales. Ce dernier axe intègre les bases de données textuelles, les lexiques et dictionnaires informatisés, les interfaces lexique - grammaire - sémantique et le traitement automatique des langues (morphologie et construction du lexique).

La distribution des ressources linguistiques

D'un apport stratégique pour le laboratoire, les nouvelles technologies ont permis le développement informatique de bases de données et d'outils performants ainsi que la maintenance et la distribution de ressources linguistiques, inscrites dans les axes prioritaires de la politique du laboratoire ATILF. Dictionnaires informatisés et encyclopédies (TLFi, dictionnaires de l'Académie française, Encyclopédie Diderot et d'Alembert, dictionnaires anciens), bases de données textuelles (Frantext, Frantext catégorisé), catégoriseur (WinBrill) et bases de données linguistiques (base historique du vocabulaire français) constituent l'essentiel des ressources distribuées par le laboratoire.

Au chapitre non exhaustif des publications, le TLF, le dictionnaire des régionalismes de France, le guide de la féminisation, le bulletin analytique de la langue française, les lexiques du Moyen français et les invariables difficiles de l'allemand, comptent parmi les plus significatives.

Des coopérations nationales et internationales

Les nombreuses implications et collaborations du laboratoire ATILF en font un partenaire privilégié dans le domaine de la Langue française, en France comme à l'étranger.

Les fonds d'ouvrages disponibles

Le Centre de documentation de l'ATILF abrite **35 000 ouvrages** couvrant l'ensemble des thèmes de la linguistique française.

Ressources linguistiques informatisées pour l'étude du français :

- TLFi : www.atilf.fr/tlfi.ht
- Dictionnaires de l'Académie (9e édition) : www.inalf.fr/academie9
- Encyclopédie Diderot et d'Alembert : encyclopedie.inalf.fr
- Base de données textuelles FRANTEXT : www.inalf.fr/frantext.htm
- Bibliothèque ATILF : catalogue informatisé 17 000 ouvrages, 45 000 notices, 110 collections de périodiques : www.inalf.fr/liwret

Prix et distinctions

Médailles d'argent du CNRS

La cérémonie de remise des médailles d'argent 2008, attribuées à Karine Chemla (mathématique, histoire des sciences) et à Dominique logna-Prat (histoire médiévale), vient d'avoir lieu.

Karine Chemla



© CNRS / Nicole Tiget

Après une agrégation et un DEA de mathématiques, Karine Chemla décroche une bourse pour étudier l'histoire des maths à l'Académie des sciences de Pékin. Elle soutient sa thèse avec succès en 1982 et intègre le CNRS. Deux ans plus tard, elle rejoint l'équipe REHSEIS de l'actuel Laboratoire de Philosophie et d'Histoire des Sciences : SPHERE (UMR7219). En 1984, avec un chercheur chinois, elle entame l'édition critique et la traduction en français d'un classique de la Chine ancienne, *Les Neuf chapitres sur les procédures mathématiques*. Cet ouvrage, qui sera publié en 2004 après 20 ans de travail, bouscule les idées reçues sur une histoire des mathématiques jusqu'alors dominée par l'Europe. En 2001, elle prend la tête de son équipe, tout en continuant à développer ses recherches.

« On ne peut rester occidental-centré, l'histoire des sciences exige une mise en perspective internationale des savoirs. L'enjeu est de taille. Il y a de quoi réconcilier les jeunes et la science, ou faire travailler ensemble les SHS et les sciences dures, deux cultures que l'on croit séparées par un gouffre. » Une évidence pour cette mathématicienne récompensée par la section des philosophes.

- Voir la fiche Talents CNRS de Karine Chemla : www.cnrs.fr/fr/recherche/prix/docs/argent2008/ChemlaK.pdf
- Equipe REHSEIS : www.rehseis.cnrs.fr

Dominique logna-Prat



© CNRS / Nicole Tiget

Dominique logna-Prat s'est d'abord essayé au journalisme avant de se tourner vers l'histoire. Le hasard de ses lectures sur l'anthropologie de la pénitence et la rencontre de Georges Duby l'orientent vers l'étude du Moyen Âge occidental. En s'intéressant au pouvoir des moines clunisiens de l'an Mil, Dominique logna-Prat place au centre de ses recherches la question de l'emprise du religieux sur le social. Il introduit l'ecclésiologie dans le champ des sciences sociales, discipline fondamentale pour comprendre comment l'Eglise médiévale est une institution préfigurant les

formes modernes de gouvernement. Son exploration du monde clunisien lui révèle une construction du christianisme par l'exclusion qui donne lieu à un ouvrage majeur *Ordonner et exclure* et le propulse en première ligne des débats actuels. Puis, il travaille sur les lieux de culte et sur la spatialisation du sacré dans l'Occident latin du IV^e au XIII^e siècle, montrant par quelles logiques l'Eglise a dû se « pétrifier » pour organiser ici-bas son contrôle

de la société. Il oriente depuis lors ses travaux vers l'exploration globale d'une « économie du christianisme ».

Entré au CNRS en 1985, il rejoint le LAMOP (UMR8589) en 2006 et est en perpétuelle recherche de partenariats internationaux, spécialement avec l'Allemagne, les Etats-Unis et le monde latino-américain.

- Voir la fiche Talents CNRS de Dominique logna-Prat : www.cnrs.fr/fr/recherche/prix/docs/argent2008/lognat-PratD.pdf
- LAMOP : lamop.univ-paris1.fr/lamop/LAMOP/lamop.html

Prix Paul VI, prix international de l'Institut Paul VI – Brescia



L'Institut des Sources Chrétiennes, équipe de l'UMR5189 HiSoMa, vient de recevoir le Prix Paul VI, prix international délivré tous les cinq ans par l'Institut Paul VI de Brescia.

Le comité scientifique et le comité exécutif de l'Institut Paul VI, après une évaluation attentive des nombreuses candidatures a décidé à l'unanimité d'attribuer cette année le Prix International Paul VI aux éditions françaises « Sources Chrétiennes ». Ce choix se veut être une reconnaissance de l'engagement des éditions « Sources Chrétiennes » dans la redécouverte et la publication des sources chrétiennes et médiévales. Le prix sera remis par S.S. Benoît XVI au cours de l'inauguration du nouveau siège de l'Institut Paul VI à Concesio, dans l'après midi du 8 novembre 2009.

C'est en effet en allant à la découverte de la période apostolique et patristique que l'on apprend le sens universel et unitaire de la civilisation chrétienne, ainsi que les efforts d'organisation, de formation et les efforts pastoraux accomplis par l'Église. La collection des écrits patristiques, qui se compose aujourd'hui de plus de 530 volumes, a ainsi aidé à renouveler l'appréciation et la compréhension de la tradition dans laquelle sont enracinées la pensée chrétienne et la vie ecclésiastique : une tradition qui doit être appréciée dans toute son ampleur et dans la variété de ses expressions.

L'entreprise éditoriale entamée en 1942 par Henri de Lubac et Jean Daniélou a, comme l'indique la mention remise, « une importante signification culturelle, éducative, théologique et ecclésiastique » parce qu'elle favorise la « recherche historique en nous proposant une documentation des moments essentiels du développement de la pensée et elle permet d'éclairer la rencontre féconde entre le message chrétien et la culture antique ».

L'Institut des Sources Chrétiennes est la première institution à bénéficier de ce prix, qui est la reconnaissance bien méritée d'une histoire commune à l'université Lyon 2 et au CNRS, la reconnaissance du travail de toute une équipe mêlant universitaires, chercheurs et ITA.

- Plus d'information : www.sources-chretiennes.mom.fr



- **Directeur de la publication** : Bruno Laurioux
- **Contact Lettre d'information** : Sandrine Clérisse & Armelle Leclerc – Chargées de communication INSHS / com-shs@cnrs-dir.fr
- **Graphisme Bandeau** : Valérie Pierre – Cellule Web - Direction de la Communication CNRS
- **Images Bandeau** : Photothèque du CNRS
- **Pour consulter la Lettre en ligne** : www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm
- **Pour s'abonner** : com-shs@cnrs-dir.fr
- **Pour se désabonner** : com-shs@cnrs-dir.fr
- **Pour accéder aux autres actualités de l'INSHS** : www.cnrs.fr/inshs